



## Les Lacs de Blanchemer et de Lispach

(classés grands lacs intérieurs de montagne par arrêté ministériel du 02 octobre 2003)

### **LE LAC DE BLANCHEMER**

Plus petit que le lac des Corbeaux, il vous apportera le calme et la tranquillité hors saison touristique. Vous y pêcherez la truite Fario, la perche, la tanche, le gardon et la carpe. On y découvrira une tourbière flottante dangereuse d'accès mais qui offre un refuge apprécié par les perches et les truites.

Espèces présentes : perches, carpes, gardons, tanches, truites

**DATES :** Ouverture le 1er mai  
Fermeture le 3ème dimanche de septembre

**MODE DE PECHE :** Pêche avec 3 cannes dont une seule au vif autorisée.  
Amorçage autorisé.

Asticots et larves de diptères interdits.  
Pêche en barque ou toute autre embarcation dont le flot tube interdite.

Sondeur interdit.  
Pêche de nuit interdite.

**TRUITES :** 6 par jour et par pêcheur Taille : 23 cm

**CARPES :** 1 par jour et par pêcheur.

Relâche obligatoire des carpes de + de 4kg ou 60cm

### **LE LAC DE LISPACH**

Ce site fragile est classé, l'accès pour la pêche est limité, nous vous conseillons de demander des informations aux pêcheurs locaux. Nous vous recommandons de ne pas accéder aux tourbières flottantes instables et dangereuses.

Pêche possible pour les personnes handicapées depuis le chemin sous la route,

Ou se situe 3 pontons aménagés

Espèces présentes: Perches, brochets, carpes, gardons, tanches, truites

**DATES :** Ouverture le 1er mai  
Fermeture le 1er novembre au soir  
Pêche à la truite interdite après la fermeture en 1ère catégorie  
Pêche avec 3 cannes.  
Amorçage autorisé

**MODE DE PECHE :** Pêche à l'asticot autorisé  
Pêche en barque ou toute embarcation dont le flot tube interdite.  
Sondeur interdit.  
Pêche de nuit interdite.

Pêche à l'asticot autorisé  
Pêche en barque ou toute embarcation dont le flot tube interdite.  
Sondeur interdit.  
Pêche de nuit interdite.

**TRUITES :** 6 par jour et par pêcheur Taille : 23 cm

**BROCHETS :** 2 par jour et par pêcheur Taille : 60 cm

**CARPES :** 1 par jour et par pêcheur

Relâche obligatoire des carpes de + de 4 kg ou 60 cm



*Lac de Lispach*

## Lac des Corbeaux

Ce magnifique plan d'eau inséré dans un ancien cirque glaciaire entouré par une belle forêt de sapins, vous permettra une pêche variée. Les poissons blancs, carpes, tanches et gardons y sont bien représentés. On peut aussi y pêcher des perches et des brochets de belle taille si les conditions sont favorables. En été, les alevinages en truites Arc en ciel font le bonheur des pêcheurs occasionnels ou débutants et permettent d'assurer une sortie pêche intéressante.

Espèces présentes :  
perches, brochets, carpes, gardons, tanches, truites

**DATES :** Toutes pêches autorisées

**MODE DE PECHE :** Pêche à la carpe les nuits du vendredi au samedi et du samedi au dimanche depuis le premier week end de juin, jusqu'au dernier week end d'octobre.

Obligation de démonter les tentes tous les jours avant 9 heures et Tapis de réception obligatoire.

**TRUITES :** 6 par jour et par pêcheur Taille : 23 cm

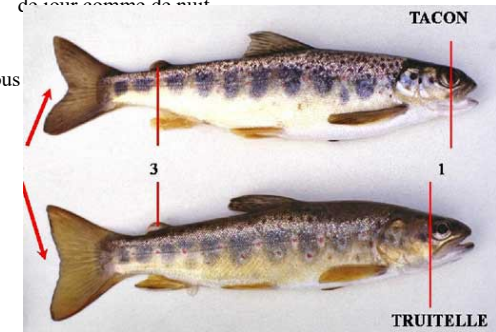
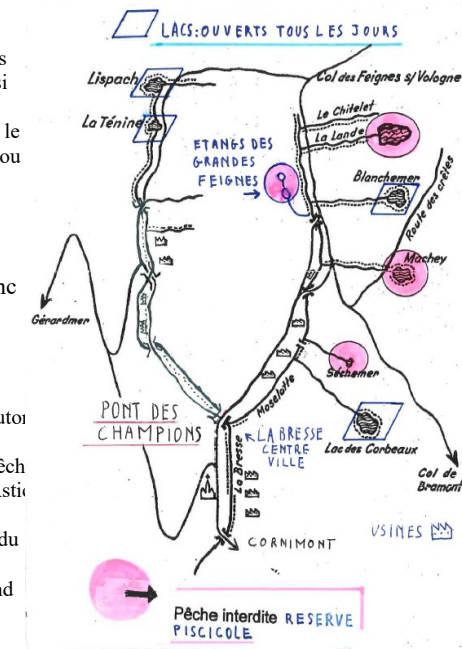
**BROCHETS :** 2 par jour et par pêcheur Taille :

**CARPES :** Relâche obligatoire (pêche NO KILL) de toutes les carpes de jour comme de nuit

Voiture interdite autour du lac. Pas de campement sur les chemins du tour du lac. Obligation de démonter les tentes tous les jours avant 9 heures  
N'oubliez pas d'emporter vos déchets.

## Plan des lots de pêche

Certains ruisseaux classés en réserve piscicole sont interdits à la pêche veuillez respecter ces secteurs Signalés par des panneaux





*lac de Blanche*

